

l'œuvre féconde de la Diana, malgré les incidents passagers qui ne peuvent manquer de survenir dans la vie des sociétés comme dans la vie des hommes.

Limites des justices de Poncins et de Cleppé. — Communication de MM. le comte de Neufbourg, l'abbé Merle, Dufour et Georges Guichard.

Sur le chemin de Poncins à Cleppé, au sud-ouest de Chatel, à cinq mètres au nord-ouest du chemin, sur la limite des communes de Cleppé et de Poncins, à l'endroit où passait un chemin récemment perdu allant de Nervieu à Montbrison (cadastre Poncins n° 357 section A (fig. 13), au lieu dit Chermillage (1) se trouve enfoncée en terre et dépassant de quarante centimètres une borne de granit de section rectangulaire (pl VIII et IX) portant au Nord les armes de Bourbon : 3 fleurs de lys à la bande brochante ; et au Sud un écu écartelé : au 1 et 4 de ... à la bande (2) ... ; au 2 et 3 de ... au chef de vair ; et sur le tout, peu lisible, de ... à la fasce de ...

Il s'agit évidemment de la borne frontière des justices de Cleppé et de Poncins. Son style est du XV^e, mais en telle matière l'indication apparente est de peu de valeur.

(1) Chermillanges, Chalmillanges, domaine, censive et dime appartenant à la commanderie de Montbrison, entre Cleppé et Poncins sur la rive gauche du Lignon. Plusieurs dossiers concernent ce domaine de 1397 à 1749 (Arch. Rhône, 48 H, 2245 n. 12, 2239 n. 6, 2248 n. 7, 2244 n. 1).

La dime de Chermillanges et les près de la Motte, dans la censive de la commanderie de Montbrison au XVII^e s. Le domaine de Chermillage (alias Cessieu en 1792) cité en 1685 (Bulletin de la Diana VI, 97).

D'après Longnon ce nom viendrait du cognomen Carmelus, rare d'ailleurs.

Le 15 juin 1322, Briand de Lavieu, fils de feu Jean, chevalier, avoue au Comte son château et mandement de Poncins et sa maison del Crolle, « quod castrum solebat esse de feudo castri de Thyerne et de retrofeudo comitis » (P. 492, n. 607).

En 1324, Briand de Lavieu, *domicellus*, seigneur de Poncins et en 1326 le dit Briand, chevalier, seigneur de Poncins, fils et héritier de feu Jean de Lavieu, seigneur de Feugerolles (B. 1902, 1605).

Le 5 avril 1334 (a. s.) Briand de Lavieu, chevalier, avoue au Comte Roche la Molière et son château de Poncins, justice haute et basse et la maison del Crello (P. 490 n. 208).

Le lundi après l'octave de la Pentecôte 1334, J. Alamand, chevalier, pour Briand son fils, avoue au Comte Grézolles, Roche la Molière, « item non tamen jurabile nec reddibile castrum de Poncins » avec justice, donné au dit Briand par Briand de Lavieu, chevalier (P. 491 n. 505).

Le 29 juin 1334, Perceval de Lavieu, *domicellus*, avoue au Comte après donation de Briand de Lavieu, chevalier, Roche la Molière, Grézolles, Poncins avec justice et la maison dal Crollo (P. 491 n. 489).

En 1366 et 1390, Jean de Lavieu, chevalier, seigneur de Poncins (B. 2020, 2002).

Le 7 septembre 1430 teste Jean de Lavieu, chevalier ; lègue à Elise de Semur, sa femme, son château de Poncins en douaire. Il est fils de Catherine de Lavieu. Héritiers par indivis ses fils Jean et Louis, chevaliers. Autres enfants : Briand, François, Marie, Blanche (B. 1901).

Vers 1400, Jean de Sennecterre, seigneur de Roche la Molière et de Poncins par Catherine de Lavieu sa mère, ayant pris le nom de Lavieu, aurait épousé Alix de Semur d'où : Louis de Lavieu, époux vers 1428 de Catherine de Lespinasse, fille de Philibert dit Cormoran. Ce Louis, seigneur de Poncins aurait testé en 1447 laissant de la dite Catherine Claude de Lavieu, seigneur de Poncins marié en 1463 à Catherine d'Albon d'où : Marguerite qui aurait porté Poncins en dot à Arthaud d'Apchon en 1523 (Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux n. 1675, p. 912 ; Salomon, les Châteaux du Forez, T. III, pages 227-228).

Steyert dans son armorial de 1893 cite Michel de Saint-Germain d'Apchon ayant épousé avant 1500 Marguerite de Lavieu, dame de Poncins.

On voit combien les substitutions de noms usitées dans les grandes maisons rendent délicate la connaissance de la filiation et l'attribution des armoiries. Dans le cas des Lavieu, on n'a jamais distingué, avec certitude, quelles branches ou quels personnages portaient simplement une bande ou l'écu au chef de vair. Un vitrail de l'église d'Ecotay porte un parti : écu mâle : le semé de molettes au lion des Marcilly Chalmazel ; écu femelle : de gueules au chef de vair. Le Bulletin de la Diana (X. p. 34) date ce vitrail du XVI^e siècle, mais on trouve en 1325 Jossierand dit Perceval de Lavieu, *domicellus*, payant la dot de sa sœur Brune de Lavieu, femme de Jean de Chalmazel, *domicellus* (B. 1902-1904). Il est donc douteux que ce vitrail soit du XVI^e siècle. (1)

(1) Notre président s'est rendu à Ecotay le 25 novembre 1933 pour voir si ce vitrail existait encore. Il n'en reste plus que la partie femelle. La partie mâle a disparu, et a été remplacée par une vitre de teinte brune. Il ne semble pas téméraire de penser que ce vitrail soit du XIV^e siècle.

La seigneurie de Cleppé ayant été engagée en 1543, il est probable que la borne aux armes de Bourbon est antérieure à cette date, et certain qu'elle est postérieure à l'an 1383.

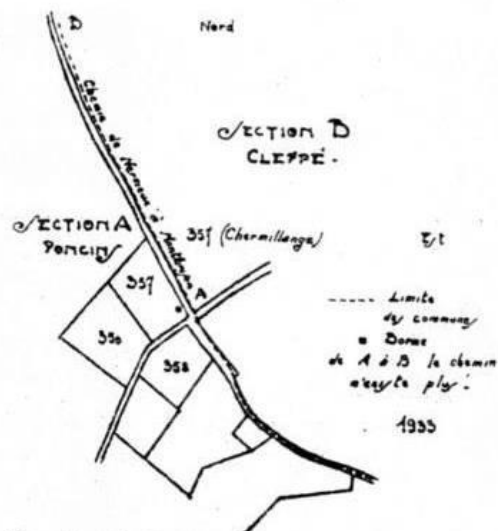


Fig. 13 — Emplacement de la borne de Chermillanges sur les confins de Poncins et de Cleppé.

Les singularités qu'on remarque dans le blason des seigneurs de Poncins aideront peut-être à fixer son âge, mais la généalogie des Lavieu, comme celle de toutes les grandes races féodales, est encore si mal établie que les ouvrages imprimés ne peuvent nous renseigner que très imparfaitement.

La seigneurie de Poncins aurait été vendue en 1280 par le seigneur de Thiers aux Lavieu (Arch. Loire B. 2179).

En 1314, la veuve du seigneur de Thiers et de Saint-Maurice, tutrice de ses filles, avoue au Comte le rièrefief du château de Poncins (Arch. Nat. P. 492, n. 807).

De quel nom était le seigneur de Poncins dont les armes peu lisibles sont portées en abyme sur un écartelé des deux blasons connus de la maison de Lavieu ? Peut-être (1) en était-il à une seconde substitution de ce vieux nom.

Découverte de vases acoustiques dans la chapelle de l'Institution Victor de Laprade à Montbrison en 1933. Communication de M. l'abbé Epinat.

Pendant l'été 1933, d'importantes réparations étaient effectuées dans la chapelle de l'Institution Victor de Laprade, à Montbrison. Grâce à l'attention toujours en éveil de M. Michel, l'actif contremaître de M. Dubost, si curieux des procédés et recettes de métier des "maîtres-maçons" d'autrefois, une intéressante découverte fut faite au cours de ces travaux.

L'un des ouvriers, occupé au grattage du mur septentrional du chœur, vit soudain son pic s'enfoncer dans une cavité profonde d'où fut retiré un pot en terre, que le choc de l'outil venait de briser. Comme à Notre-Dame, en 1926, on était sans nul doute, en présence de vases acoustiques. Et, de fait, d'intelligentes recherches poursuivies avec toute la précaution voulue, permirent de retrouver, dans le même mur, deux autres vases, et un troisième, tous les trois intacts, dans le mur méridional du chœur. Dans la nef, l'emplacement de cinq autres "echea" furent mis à jour, mais dans les niches ne se trouvaient plus que des débris de poterie.

(1) Cette bande semble denchée, peut-être même vivrée, il est donc douteux que ce quartier soit de Lavieu.